

NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2017 DE LA COMMUNE DE MEY

Les infos flash N°4/2017



En fonctionnement :

Les recettes s'élèvent à 184 125,58 €, les dépenses s'élèvent à 184 125,58 €

En investissement :

Les recettes s'élèvent à 155 614,29 €, les dépenses s'élèvent à 155 614,29 €

Dans la section de fonctionnement – Dépenses de l'exercice,

<u>au titre des charges à caractère général 011 :</u>	29 307 € :	Diverses dépenses de fonctionnement, éclairage, contrat de maintenance...
<u>au titre des charges de personnel et frais assimilés 012 :</u>	54 646 € :	Dans ce chapitre sont totalisés les charges de personnels, cotisations, assurances.
<u>au titre des autres charges de gestion courante 65 :</u>	35 118 € :	Dans ce chapitre, sont totalisés, en outre, les indemnités des élus et les frais de fonctionnement des écoles de Metz, Vantoux, Noisseville.
<u>au titre des charges financières 66 :</u>	14 840 € :	Il s'agit du remboursement des intérêts des emprunts.
<u>au titre des dotations provisions semi-budgétaires 68 :</u>	1 500 € :	Il s'agit d'une provision en raison d'un contentieux sur un permis de construire.
<u>au titre des dépenses imprévues 022 :</u>	504 €	
<u>au titre du virement à la section d'investissement 023 :</u>	45 973,58 € :	Une partie de l'excédent de fonctionnement est transféré à la section d'investissement.
<u>au titre des opération d'ordre de transfert entre section 042 :</u>	2 237 € :	Mey a provisionné l'amortissement de la liaison douce sur une durée 15 ans

Dans la section de fonctionnement – Recettes de l'exercice,

<u>au titre des produits des services du domaine70 :</u>	701 €
--	--------------

<u>au titre des impôts et taxes 73 :</u>	<u>98 905 €</u>
<u>au titre des dotations, participations 74 :</u>	<u>29 562 €</u>
<u>au titre des autres produits de gestion courante 75 :</u>	<u>938 €</u>
<u>au titre des produits exceptionnelles 77 :</u>	<u>7 502 €</u>

Dans la section d'investissement – dépenses de l'exercice :

<u>au titre de l'opération « Aménagement du village » :</u>	<u>13 848 €</u> : Il s'agit de diverses dépenses d'investissement : logiciels, équipement technique, réfection du parking de la mairie
<u>au titre de l'opération « Centre du village » :</u>	<u>111 816,29 €</u> : Il s'agit d'un projet de réhabilitation d'une maison en logements communaux.
<u>au titre de l'opération « Eglise » :</u>	<u>1 685 €</u> : Il s'agit de divers équipements liés à l'accessibilité.

Hors opérations :

<u>au titre de l'emprunt 16 :</u>	<u>12 055 €</u> : Il s'agit du remboursement du capital des emprunts.
-----------------------------------	---

Dans la section d'investissement – recettes de l'exercice :

<u>au titre des dotations, fonds divers et réserves 10 (hors 1068) :</u>	<u>10 948,71 €</u>
<u>au titre de l'excédent de fonctionnement capitalisé :</u>	<u>9 721,82 €</u>
<u>au titre des subventions d'investissement 13 :</u>	<u>4 245 €</u>
<u>au titre des produits des cessions d'immobilisation 024 :</u>	<u>76 000 €</u> : Il s'agit de la vente d'un terrain communal.
<u>au titre du virement de la section de fonctionnement 021 :</u>	<u>45 973,58 €</u>
<u>au titre des opération d'ordre de transfert entre section 040 :</u>	<u>2 237 €</u>